

# La Feuille de BÉLÂBRE

[www.ville-belabre.fr](http://www.ville-belabre.fr)

Juin 2024 N° 19



[www.facebook.com/pageofficiellebelabre](https://www.facebook.com/pageofficiellebelabre)

# SOMMAIRE

3	Éditorial	28	Association des parents d'élèves Golf des Rosiers
4	Budget primitif principal 2024	29	Club de marche - Club joie de vivre - Téléthon 2023
6	Réalisation budgétaire 2023	30	Comité des fêtes
8	Budget assainissement 2023	31	Comité des fêtes section randonnée
10	Budget primitif assainissement 2024	32	BAM - Farwest 36
12	Subventions associations 2024 Horaires déchèteries été 2024	33	Compagnie bélâbraise de tir à l'arc - Amicale Boules Lyonnaises Bélâbraise
13	Calendrier des collectes 2024	34	Société Sportive Bélâbraise
14	Conseils municipaux	36	Pomme d'Api
17	Flash infos travaux	37	Calendrier des manifestations
18	Inondations	38	Commission culture : Les Arboriales
20	Les amis de la chambre du poilu	40	Expo peinture - photo - sculpture
22	Groupe Mémoire Bélâbraise	42	Boucherie de Bélâbre
23	Bibliothèque	43	Nouveau garagiste - Au bon coin
24	Tourisme	44	Amicale des Sapeurs Pompiers
26	ARCOPROLIB	46	La Comédie Bélâbraise
27	Amicale du don du sang Billard club bélâbrais	47	État civil - Horaires de la Mairie

**Directeur de publication : Laurent Laroche**

**Conception, réalisation : la Commission Communication**

**Claire Bourgoin, Aude Destouches, Michel Jouanneau, Alain Lacquement, Aline Lamome,  
Nicole Ledroit, Claude Maimin, Vincent Manteau, Jacques Martinaud, Alain Nevière**

**Impression : imprimerie MATARESE**

**Photos couverture : Michel Jouanneau**

## ÉDITO DU MAIRE

La commune a connu le 30 mars dernier un traumatisme hors normes avec la crue de l'Anglin. Je tiens encore une fois à apporter tout mon soutien moral aux nombreux sinistrés. Le conseil municipal a agi très vite et mis en place le jour même les actions nécessaires à l'accueil des riverains inondés. Tout n'est pas parfait mais je souhaite dire combien les adjoints et les conseillers municipaux se sont rendus disponibles pour essayer d'atténuer cette crise.

Je remercie les pompiers volontaires et professionnels venus en nombre, près de 50. La mairie a servi de poste de commandement pour l'organisation des secours. Je remercie la Sécurité civile, la Croix Rouge pour leur présence à nos côtés. Je remercie les bénévoles qui par solidarité sont venus prêter main forte aux riverains pour le nettoyage. Je remercie les employés communaux qui ont été très présents, le jour de la catastrophe et ceux qui ont suivi. Je remercie M. le Maire de Châteauroux et ses services pour le prêt des bennes qui ont largement favorisé l'évacuation des déchets.

Il faut maintenant reconstruire, se reconstruire. C'est pourquoi je vais organiser une réunion où l'ensemble des riverains impactés par la crue seront invités, avec les services de l'État, le syndicat de rivière (SMABCAC), les services de secours. Il faut mieux anticiper : comment mieux prévenir, mieux se protéger car éviter n'est pas possible. Toutes les questions seront posées. Ces épisodes d'inondations de plus en plus fréquents et violents nous obligent à agir. Le coût pour la commune n'est pas encore arrêté, il faut du temps mais je pense que nous approcherons des 100 000 € de dégâts.

Sur un tout autre sujet beaucoup plus heureux, l'ouverture de la boucherie-charcuterie de Florent Gosset et la reprise du café *Le Bon Coin* par Virginie Jeanneton et du garage Renault par Franck Schoumacher donnent un élan d'optimisme et viennent contredire le marasme des fermetures passées. Profitez de ces commerces, ils ont besoin de vous ! La boucherie c'est un investissement de plus de 200 000 € de la Communauté de communes et nous avons toutes les raisons de penser avoir fait le bon choix : le professionnalisme de Florent Gosset et la qualité de ses produits nous laissent espérer un bel avenir.

Les travaux du futur cabinet médical devraient commencer prochainement pour un coût total HT de 213 544,78 € (subventions de l'État 94 069 € - CDC 47 035 €). Le marché a été attribué aux entreprises Duval (gros-œuvre - menuiseries extérieures et intérieures - plâtrerie - isolation - carrelage et faïence), Bidault (peinture), ADP Techni-peinture (revêtement de sol), Violet (électricité-ventilation), SPCA (chauffage-plomberie). Ainsi je pense que tous ceux qui croyaient que ces travaux ne se réaliseraient pas sont rassurés. Les rumeurs entretenues par celles et ceux qui les propagent sans vérifier leurs informations finissent toujours par disparaître.

En espérant que l'été soit plus calme et régénérant pour chacun d'entre vous, profitez des animations des associations que je félicite pour leur dynamisme. Cela fait toujours plaisir de nous retrouver lors de la fête de l'école, du 13 Juillet, de l'apéro des commerçants. Bélâbre est un village où il fait bon vivre.

Enfin je vous invite à venir nombreux pour la commémoration des événements du 10 Juillet 1944. Il y a 80 ans la barbarie nazie sévissait sur notre territoire. Les anciens combattants et résistants de moins en moins nombreux savent ce qu'est le prix du sang pour sauver nos valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Pavoisez vos portes et fenêtres ou vos portails du drapeau tricolore pour marquer fort ce temps du souvenir ô combien nécessaire par les temps qui courent.

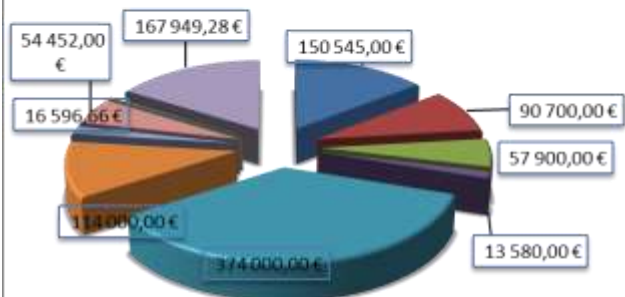
*"Ce qu'il faut surtout pour la paix, c'est la compréhension des peuples. Les régimes, les gouvernements nous savons ce que c'est : des choses qui passent. Mais les peuples ne passent pas".*

Charles de Gaulle

Laurent Laroche, maire de Bélâbre.

# BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024

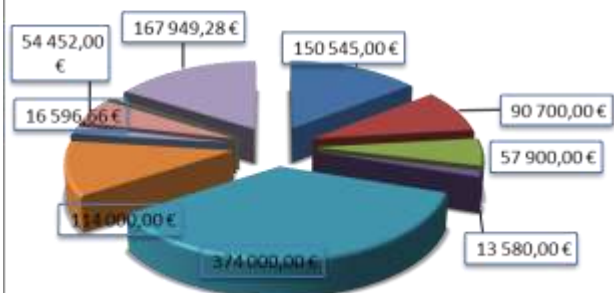
## SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES



**MONTANT : 1 041 222,94€**

- chp 60 Eau, Assainissement, électricité, carburant, combustible, fournitures entretien des locaux municipaux 150 545,00 €
- chp 61 locations matériel, entretien des bâtiments, matériel, voies, réseaux, maintenance, assurances, documentation, formations... 90 700,00 €
- chapitre 62 honoraires, frais: juridiques, postaux, transports, cotisations organismes divers 57 900,00 €
- chapitre 63 impôts et taxes 13 580,00 €
- chapitre 64 charges de personnel 374 000,00 €
- chapitre 65 indemnités élus, contributions Syndicats, subventions associations 114 000,00 €
- chapitre 66 charges financières 16 596,66 €
- chapitre 73 participation Communauté de Communes Marche Occitane-Val d'Anglin 54 452,00 €
- chapitre 68 dotation aux provisions 1 500,00 €
- chapitre 023 virement à la section d'investissement 167 949,28 €

## SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES

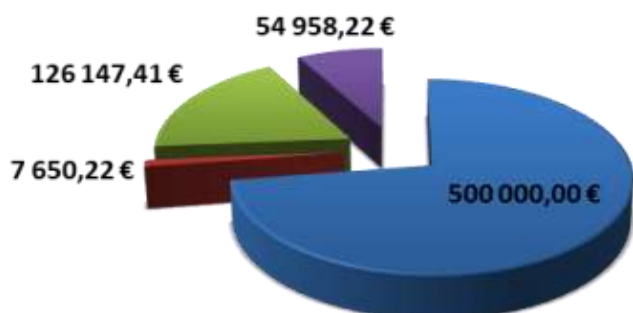


**MONTANT : 1 041 222,94€**

- chp 60 Eau, Assainissement, électricité, carburant, combustible, fournitures entretien des locaux municipaux 150 545,00 €
- chp 61 locations matériel, entretien des bâtiments, matériel, voies, réseaux, maintenance, assurances, documentation, formations... 90 700,00 €
- chapitre 62 honoraires, frais: juridiques, postaux, transports, cotisations organismes divers 57 900,00 €
- chapitre 63 impôts et taxes 13 580,00 €
- chapitre 64 charges de personnel 374 000,00 €
- chapitre 65 indemnités élus, contributions Syndicats, subventions associations 114 000,00 €
- chapitre 66 charges financières 16 596,66 €
- chapitre 73 participation Communauté de Communes Marche Occitane-Val d'Anglin 54 452,00 €
- 68 dotation aux provisions 1 500,00 €
- 023 virement à la section d'investissement 167 949,28 €

# BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024

## SECTION INVESTISSEMENT RECETTES



**MONTANT : 688 755.85 €**

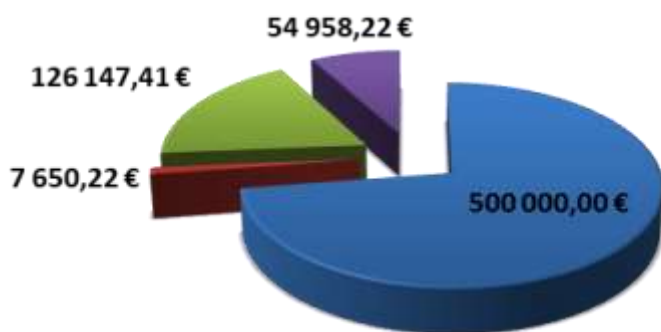
■ chp 16 emprunt

■ chp 28 Amortissements

■ cpt 021 Virement de la section de fonctionnement

■ cpt 001 Excédent reporté

## SECTION INVESTISSEMENT RECETTES



**MONTANT : 688 755.85 €**

■ chp 16 emprunt

■ chp 28 Amortissements

■ cpt 021 Virement de la section de fonctionnement

■ cpt 001 Excédent reporté

# REALISATION BUDGETAIRE 2023

## BUDGET PRINCIPAL

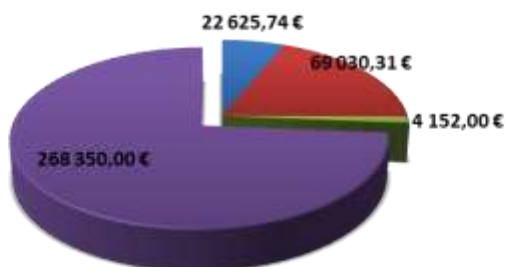
### DEPENSES INVESTISSEMENT 2023



**TOTAL : 601 038,24 €**

- chp 20 amortissement étude profil baignade
- chp 16 emprunts : remboursement capital emprunt+ emprunt relais
- chp 21 Chauffage école, bungalow, panneaux rando, extincteurs, automatisme agri concept, tables SDF
- chp 23 travaux divers : travaux trottoirs av Jean Jaurès, architecte cabinet médical

### RECETTES INVESTISSEMENT 2023



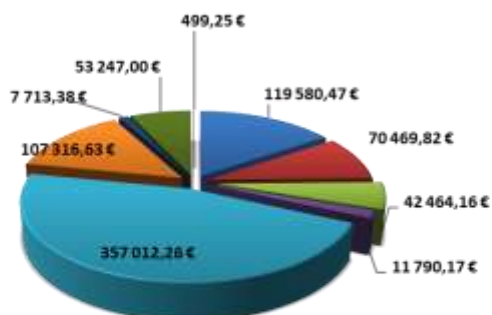
**TOTAL : 364 158,05 €**

- chp 10 FCTVA, taxe d'aménagement, affectation résultat au 1068
- chp 13 subventions DETR, FAR, Fonds Patrimoines(trvx mairie) Région...
- chp 21 amortissement etude profil de baignade
- chp 16 EMPRUNT

# REALISATION BUDGETAIRE 2023

## BUDGET PRINCIPAL

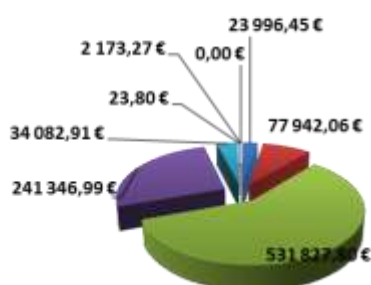
### DEPENSES FONCTIONNEMENT 2023



- chp 60 Eau, Assainissement, Electricité, carburant, combustible, fournitures entretien des locaux municipaux
- chp 61 locations matériel, entretien des bâtiments, matériel, voies, réseaux, maintenance, assurances, documentations...
- chp 62 honoraires, frais : juridiques, postaux, téléphones, transports, organismes divers, fêtes et cérémonies..
- chp 63 impôts et taxes
- chp 64 charges de personnel
- chp 65 indemnités élus, contributions syndicats, subventions associations
- chp 66 charges financières : remboursement intérêts emprunts
- chp 67 charges exceptionnelles
- chp 73 participation Communauté de Communes Marche Occitane-Val d'Anglin
- chp 68 dotation aux amortissements neutralisation,...

TOTAL : 770

### RECETTES FONCTIONNEMENT 2023

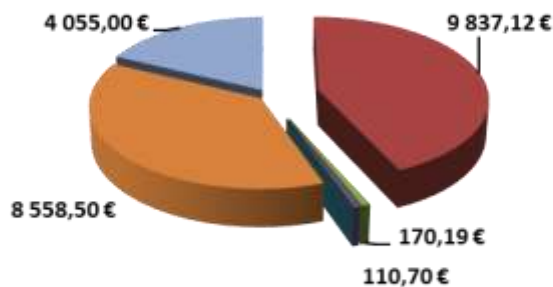


- chp 64 Remboursement charges de personnel
- chp 70 Concessions, locations camping, reversement salaires employés, occupation domaine public, voirie CDC
- chp 73 Impôts, taxes sur les pylônes, dotations Etat, taxe aménagement permis construire
- chp 74 DGF et dotations diverses + fonds amorçage TAP
- chp 75 loyers communaux, gîtes, salle des fêtes
- chp 76 produits financiers
- chp 77 écritures de régularisation comptable
- chp 78 provisions

TOTAL : 911 393,28 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2022

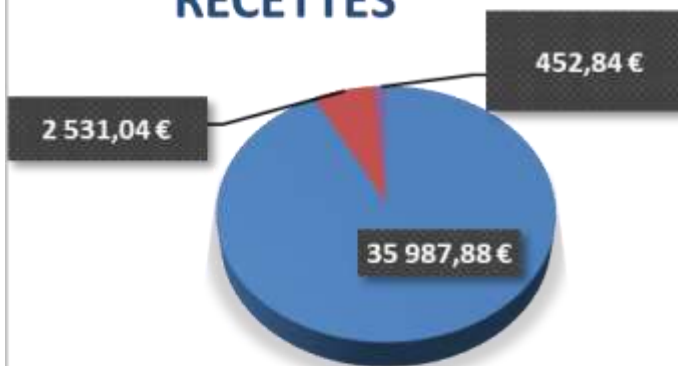
### FONCTIONNEMENT DEPENSES



**MONTANT : 22 731.51 €**

- chp 60 Eau, Electricité, fournitures entretien ..
- chp 61 Petits équip.divers,entretien réseaux...
- chp 62 prestation SATESE
- chp 65 Taxes, admission en non valeur..
- chp 67 annulation de titres...
- chp 68 Dotations aux amortissements
- chp 70 Reversement à l'agence de l'eau
- cpt 23 transfert à la section d'investissement

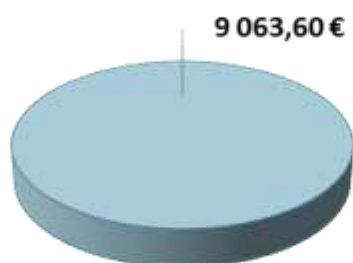
### FONCTIONNEMENT RECETTES



**Total : 38 971.76 €**

- chpt 70 Taxe d' assainissement
- chpt 78 Ecritures comptables
- cpte 002 Excédent reporté
- cpte 75 autres produits de gestions courantes

## SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES



- chp 13 écritures comptables amortissements
- chp 23 Travaux d'assainissement
- chpt 23 Ecritures comptables

MONTANT : 9 063.60 €

## INVESTISSEMENT RECETTES



- chp 10 FCTVA ...
- chp 13 Subventions
- chp 23 Ecritures comptables
- chp 28 Amortissements
- cpt 021 Virement de la section de fonctionnement
- cpt 001 Excédent reporté

MONTANT : 8 203.90 €

# BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT

## 2024

### SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES



**MONTANT : 181 297.63 €**

- chp 60 Eau, Electricité, fournitures entretien ..
- chp 61 Petits équip.divers,entretien réseaux...
- chp 65 Taxes, admission en non valeur..
- chp 67 annulation de titres...
- chp 68 Dotations aux amortissements
- chp 70 Reversement à l'agence de l'eau
- cpt 023 transfert à la section d'investissement

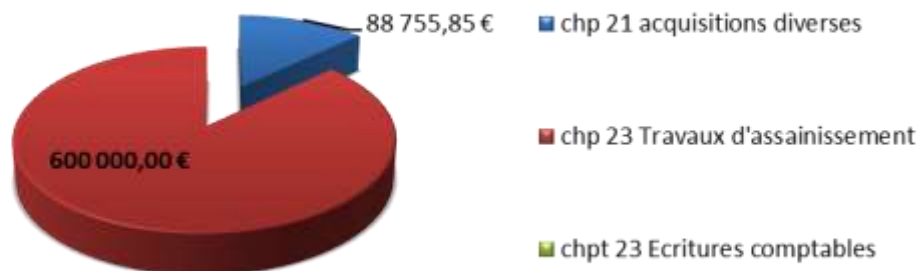
### SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES



**MONTANT : 181 297.63 €**

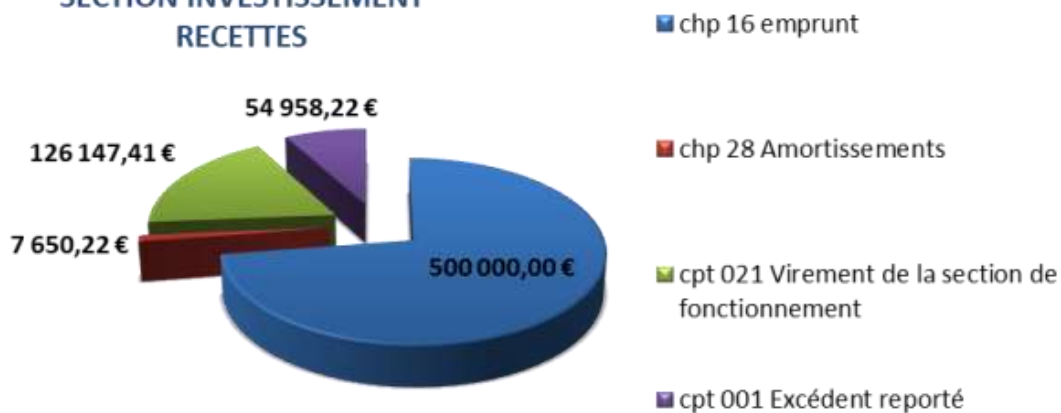
- chpt 70 Taxe d'assainissement
- chpt 78 Ecritures comptables provisions
- cpte 002 Excédent reporté

### SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES



**MONTANT : 688 755.85 €**

### SECTION INVESTISSEMENT RECETTES



**MONTANT : 688 755.85 €**

## SUBVENTIONS 2024

NOMS	MONTANT	NOMS	MONTANT
AFR Bêlâbre	8 000,00 €	Ass. Tir à l'arc	600,00 €
Ass. Bel arbre à musique	300,00 €	Ass.un cadeau un sourire hôpital	50,00 €
Ass. Amicale Cironnaise	350,00 €	Comité défense Gare Argenton <small>Page 1</small>	50,00 €
ASS. ARCOPROLIB Bêlâbre	300,00 €	Comité défense hôpital L,Blanc	50,00 €
ASS. Bel Arbre à Cames	100,00 €	COMITE DES FETES	2 000,00 €
ASS. Billard Club Bêlâbre	400,00 €	Coopérative Scolaire	250,00 €
ASS. Boulistes Lyonnaise	250,00 €	Croix Rouge le Blanc	50,00 €
ASS. Cantine Scolaire	2 000,00 €	FFE Horse Ball	100,00 €
Ass. Des Donneurs de Sangs	200,00 €	Ligue contre le Cancer 36	50,00 €
Ass. Far West 36 country	300,00 €	Prévention Routière 36	50,00 €
ASS. Golf des Rosiers	1 000,00 €	Réparlab	100,00 €
Ass. Indre Nature	50,00 €	Secours Populaire 36	50,00 €
ASS. Jumelage Bêl/Monnetier	300,00 €	Société de PECHE	200,00 €
Ass. Loisirs créatifs	150,00 €	Solidago le Blanc	150,00 €
ASS. Parents d'élèves	1 500,00 €	SSB Foot Bêlâbre	4 300,00 €
		Société Amis Chambre du Poilu	150,00 €
		<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>23 400,00 €</b>



## HORAIRES D'ÉTÉ DÉCHÈTERIES



Horaires & Jours OUVERTURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>RASIMIER</b> 02 54 24 84 51 07 89 68 44 57	9H-11H45 14H-17H45	9H-11H45 14H-17H45	9H-11H45 14H-17H45	9H-11H45 14H-17H45		9H-11H45 14H-17H45
<b>RIVARENNES</b> 02 54 47 97 33	14H - 17H45	9H-11H45	9H-11H45 14H-17H45		9H-11H45* 14H-17H45	9H-11H45 14H-17H45
<b>TOURNON-ST-MARTIN</b> 02 54 37 75 97	8H30 - 12H15	13H30 - 17H15	8H30 - 12H15		13H30 - 17H15	13H30 - 17H15
<b>BÊLÂBRE</b> 06 27 87 06 36	14H - 16H45	9H-11H45	14H - 16H45		9H-11H45	9H-11H45
<b>LE BLANC</b> 02 54 28 65 18	LUNDI AU SAMEDI : 9H-11H45 / 14H-17H45					

\* Professionnels prioritaires dans ce créneau (le site reste ouvert aux usagers)

**SYMCTOM - Route de Mérigny - 36300 Le Blanc - 02 54 28 12 00**  
secretariat@symctom.fr



# Calendrier de collecte

## Nouvelles tournées

### 2024

Bélâbre - Chalais - Ciron - Concremiers -  
Lignac - Mauvières - Oulches -  
Saint-Hilaire-sur Benaize

**Collecte  
Mardi**

**SORTEZ VOS  
BACS OU VOS  
SACS POUR 5H**

● COLLECTE ORDURES  
MÉNAGÈRES

● COLLECTE EMBALLAGES  
ET PAPIERS

● JOURS FÉRIÉS

**LUNDI OU MARDI  
FÉRIÉ :  
DÉCALAGE DE LA  
COLLECTE AU  
MERCREDI**

JE NOTE LE NOMBRE DE  
SORTIES DE MON BAC NOIR



Janvier

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères  
Quai de transfert - Route de Mérigny - 36300 LE BLANC  
02 54 28 12 00 - secretariat@symctom.fr  
www.symctomleblanc.fr

Calendrier Tourée en 2024  
Mardi

# CONSEILS MUNICIPAUX DE BELABRE

Réuni sous la présidence de Laurent Laroche, maire, le conseil a pris les délibérations suivantes (consultables en mairie ou sur le site informatique de la commune) :

4 décembre 2023

-Approbation du compte rendu de la précédente séance (n° 202304120001,

-Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent (n°202304120002) : dans la limite de 34 692 €,

-Renouvellement micro-crédit (n° 202304120003) : convention de partenariat avec Initiative Indre reconduite dans les mêmes termes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée de 3 ans,

-Subvention complémentaire et exceptionnelle au comité des fêtes (n° 202304120004A) : de 250 € pour l'organisation du marché de Noël (notamment le vin d'honneur) depuis 2022,

-Photocopieur au bureau de tourisme (n°202304120004B) : son remplacement étant nécessaire, l'offre de BERRY-BURO sise route de Bourges à ISSOUDUN est retenue (matériel RICOH IMC ; location en 20 trimestres en terme à échoir et à raison de 181 € HT par trimestre),

-Ecritures comptables (n°2304120005) : jeux d'écriture comptable,

-Projets 2024 (n°202304120006) : Agrandissement de la buvette du stade : par souci d'économie, la commune va fournir à l'association les matériaux nécessaires à la construction (devis de l'entreprise DUVAL de 24 880 €) ; l'association de son côté, s'engage à mobiliser les compétences techniques en bâtiment de ses bénévoles pour assurer la réalisation des travaux. La commune envisage de mobiliser les 2,5 parts de FAR départemental qui lui restent pour la durée de la mandature,

-Rénovation des trottoirs : sont concernés l'avenue Jean Jaurès (en face de la mairie, de l'angle de la rue Emile Zola à la haie dite « des acacias »), la rue Jules Ferry (en face de l'école de l'angle de l'avenue Jean Jaurès à l'angle de la rue Gambetta et face au garage Desbroches du n°7 à la rue de la Croix Saint Jean), l'ensemble des travaux estimé à 54 837 HT,

-Rénovation de 2 studios au-dessus de la bibliothèque : leur aménagement permettrait de répondre au besoin de loger en saison le surveillant de baignade ainsi que le médecin adjoint du docteur voire un apprenti. La commune pourrait mobiliser l'aide du département (« une commune, un appartement »),

-Aménagement de sécurité routière : installation d'un feu comportemental tricolore « à récompense » en bas de la rue Jules Ferry en venant d'Oulches. Ce projet pourrait bénéficier d'un financement au titre du fonds des amendes de police,

-Remplacement de la broyeuse du tracteur communal : âgée d'une vingtaine d'année, celle-ci donne des signes de fatigue rendant indispensable son remplacement par un matériel neuf valant 26 à 28 000 € HT (hors prise en compte d'une reprise estimée à 3000 €),

-Réfection de l'orgue de l'église : compte tenu des délais imposés par le facteur d'orgue pour ce travail, les crédits de 3 000 € (part communale de 10% de la dépenses) prévus en 2023, seront reportés en 2024,

-Demande d'aide au CAUE : elle concerne les projets de relogement de la chambre du poilu et de la création d'une salle de sport pour le tir à l'arc,

-Amélioration du stationnement au stade : la montée en 2<sup>ème</sup> division de l'équipe première a boosté la fréquentation des spectateurs sur un parking trop petit et en mauvais état et le long de la route d'accès rendant difficile la circulation. Des aménagements sont à l'étude,

-Adhésion au dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes (n°202304120007) : ce dispositif concerne la protection des employés communaux,

-Manifestations culturelles 2024 (n°202304120008) : dans le cadre de « musique et théâtre au pays », une manifestation sera organisée à la salle des fêtes de Bélâbre le 30 mars 2024 et doit faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Département (1 500 €) et de la Région (1 500 €) avant le 31 décembre 2023,

-Financement d'une armoire réfrigérée pour la cantine scolaire (n°202304120009) : le devis de Brenn Energie sise le « Triou » à Belabre (d'un montant de 1 177 € TTC) est retenu,

-Versement d'une prime pouvoir d'achat exceptionnelle à certains agents publics (n°202304120010) : basée sur la rémunération brute perçue par les employés communaux au titre de la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, cette prime représentant une somme totale de 5 850 € sera répartie aux employés selon leur échelon,

-Demande de subvention pour travaux d'agrandissement d'une salle au stade (n°202304120011) : faite auprès du FAR départemental d'un montant de 15 187 € comme déjà évoqué précédemment au titre des projets 2024,

-Virement de crédit (n°202304120012) : jeux d'écriture comptable,

-Chambre du poilu (n°202304120013) : le conseil municipal accepte la donation des biens mobiliers de cette chambre par les époux TABOT, sans charge, ni condition,

-Dossier DETR 2024 (n°202304120014) : concernant le projet de rénovation de 2 studios au-dessus de la bibliothèque comme déjà évoqué précédemment au titre des projets 2024, une subvention de l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à hauteur de 50 % des travaux (soit 14 092 €) est sollicitée,

19 février 2024

-Approbation du compte rendu de la précédente séance (n°202419020001),

-Zonage d'accélération des énergies renouvelables (n°202419020002) : après échanges, le conseil municipal arrête les propositions qui serviront de base de concertation auprès de la population de la commune du 28 février 2024 au 15 mars 2024. La proposition finalisée, intégrant le cas échéant les observations du public, sera ensuite approuvée par délibération lors du prochain conseil municipal,

-Règlement intérieur de la bibliothèque (n°202419020003a) : à la suite de l'informatisation de la bibliothèque, un nouveau règlement intérieur a donc été rédigé encadrant les conditions d'accès à la bibliothèque, de consultation, de communication des ressources documentaires, d'inscription, de prêt des documents et de participations proposées par celle-ci. Il sera porté à la connaissance du public par affichage dans ses locaux ainsi que par la mise en ligne sur le site de la ville. Il sera également présenté lors de chaque inscription à tout usager en faisant la demande,

-Charte des dons à la bibliothèque (n° 202419020003b) : depuis l'ouverture de la bibliothèque, celle-ci est fréquemment sollicitée par des particuliers qui souhaitent faire don de livres à l'établissement. L'acquisition de ces documents implique la fixation par cette nouvelle charte de conditions établies en fonction de la nature, du contenu voire de l'obsolescence de l'ouvrage au regard du projet scientifique, éducatif, social et culturel porté par la bibliothèque mais aussi de son état physique,

-Délibération portant sur la création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (n°202419020004) : cet emploi non permanent dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie C à temps complet, sera occupé par un agent Contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> mars 2024 au 28 février 2025 inclus et rémunéré par référence à l'indice brut 4/6 du grade de recrutement,

-Convention département pour le FCTVA (n°202419020005) : seules ouvrent droit aux attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), les dépenses d'investissement réalisées dans le cadre d'une convention avec l'Etat ou la collectivité territoriale propriétaire précisant les équipements à réaliser, le programme technique des travaux et les engagements financiers des parties. La commune se doit donc d'y adhérer,

## 29 mars 2024

- Approbation du compte rendu de la précédente séance (n°202429030001),
- Vote du compte de gestion 2023 Budget Principal (n°202429030002),
- Vote du compte de gestion 2023 Budget Assainissement (n°202429030003),
- Vote du compte administratif 2023 Budget Principal (n°202429030004) : voir tableaux ci-avant,
- Vote du compte administratif 2023 Budget Assainissement (n°202429030005), voir tableaux ci avant,
- Affectation de résultat Budget Principal (n°202429030006) : 136 696,94 reporté en recettes de fonctionnement et 192194,18 € reporte en dépenses d'investissement,
- Affectation de résultat Budget Assainissement (n°202429030007) : 146 297,63 € reporté en recettes de fonctionnement et 54 858,22 € reporté en recettes d'investissement,
- Vote des taux d'imposition 2024 (n°202429030008) : sans modification, à savoir : taxe foncière bâtie (TFB) 33,21 %, taxe foncière non bâtie (TFNB) 40%, taxe d'habitation (TH) 10,50 %,
- Vote du budget primitif 2024 Budget Principal (n°202429030009) : voir tableaux ci-avant,
- Vote du budget primitif 2024 Budget Assainissement (n°202429030010) : voir tableaux ci-avant,
- Zones d'accélération des énergies renouvelables (n°202429030011) :Comme déjà évoqué précédemment au titre du conseil municipal du 19 février 2024, et après concertation du public (qui n'a donné lieu à aucune remarque ni réclamation), le conseil municipal a ainsi définies ces zones :
  - .solaire photovoltaïque au sol : instauration d'une zone d'accélération sur le périmètre concernant uniquement les terres dégradées (friches, déchetteries),
  - .solaire photovoltaïque sur bâtiments et ombrières, solaire thermique au sol ou sur bâtiments et ombrières, géothermie (y compris PAC géothermique) et pompes à chaleur aérothermique, hydroélectricité (y compris énergies marémotrices, houlomotrices et autres énergies marines) : instauration d'une zone d'accélération sur le périmètre de l'ensemble du territoire communal et rivière Anglin, où les conditions sont admises,
  - .biogaz, éolien, biomasse, valorisation de l'énergie fatale (chaud ou froid) et du gaz de mine, valorisation énergétique des déchets autre que biomasse dit de récupération : refus d'instauration de zone d'accélération de ces énergies sur le territoire communal.Cette délibération sera adressée au référent préfectoral dans le département ainsi qu'à la communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin (qui devra en débattre à son tour),
- Fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJD) et fonds de solidarité logement (FSL)(n°202429030012) : moyennant participation de 28,70 € pour le premier et 795,14 € pour le second,
- Convention participation au financement du fonctionnement des bornes de recharge pour voitures électriques (n°202429030013): renouvellement de cette convention à compter du 16 juillet 2025 moyennant une participation annuelle pour la commune de 1 200 €,
- Location d'un garage square Jean Moulin (n°202429030014) : M Yves PEYRACHE domicilié 12, rue Victor Hugo a sollicité la commune pour la location de ce garage ; le conseil municipal accepte de louer ledit garage à M PEYRACHE moyennant un loyer mensuel de 40 €.

# FLASH INFOS TRAVAUX

Lors de la dernière édition de la Feuille en novembre dernier, nous vous avons présenté une partie des projets de travaux devant être entrepris en 2024.

Voici l'évolution :

**Réalisation du jardin d'agrément** et du parking de la rue des Remparts par les employés municipaux sous la direction de Paul Jeanneau qui en a conçu les plans. Le nom que portera ce nouvel endroit de détente : Espace Clotilde. Ce nom était celui porté par Clotilde Giraud, propriétaire de l'ancienne grange devenue propriété de sa fille Sabine Renard qui en a fait don à la commune.



*Avant*



*Après*

La commande d'un **nouvel espace pour les services techniques** de la commune et les employés communaux vient d'être lancé : un bâtiment de 60 m de long et 15 m de large (soit 90 m<sup>2</sup>). Couvert de panneaux photovoltaïques, il n'engage aucun coût pour la commune. Seuls les aménagements intérieurs, les raccordements et la dalle seront à porter au budget de 2025. Mise à disposition du bâtiment au printemps 2025. Ce centre technique municipal sera situé dans la zone artisanale au niveau de l'antenne de télécommunication



*Image du projet*

Le 4 avril dernier devait se tenir la réunion conjointe des commissions Environnement et Travaux devant mettre à exécution les mesures prises les 14 septembre et 24 octobre derniers, concernant entre autre la sécurisation routière.

L'inondation du 30 mars a entraîné l'annulation de cette réunion qui se tiendra dans le courant du mois de juin. Chacun comprendra ce changement de priorité.

## FACE AUX INONDATIONS , UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ

Après la crue exceptionnelle de l'Anglin le 30 mars 2024, l'heure est au bilan.

Les habitants de Bélâbre ont été particulièrement touchés par les inondations. La météo n'a pas du tout été conforme aux prévisions. Dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 mars, des pluies importantes et imprévues se sont abattues sur le département, de l'ordre de 90 mm, selon la préfecture de l'Indre. En trois jours, il est tombé l'équivalent d'un mois et demi de précipitations. **La préfecture et les élus n'ont pas été alertés par Vigicrue de cette montée fulgurante des eaux.**

**Dans la nuit, la commune de Bélâbre a déclenché son plan communal de sauvegarde**, ce qui a permis d'activer une cellule de crise à la mairie et de contacter tous les habitants. Une quarantaine de sinistrés ont pu être évacués par les pompiers à partir de 3h30 du matin.

**44 habitations de la commune, proches de la rivière, ont été sinistrées** dans le bourg sur les deux rives, à Varennes, Jovard, La Forge et Nesmes. Entre 1m et 1m50 d'eau a envahi les caves et rez-de-chaussée des maisons.

**L'accueil des sinistrés s'est organisé** : dans un premier temps à la salle Joséphine Baker où élus, Croix Rouge, Sécurité Civile, pompiers, pharmacie et bénévoles ont paré au plus pressé la journée du samedi. Des couvertures, vêtements secs adultes et enfants, boissons chaudes et viennoiseries ont été distribués. Un déjeuner chaud complet pour 80 personnes, victimes et secours, a été préparé par Émilie et Christophe Lavigne qui se sont mobilisés avec rapidité et efficacité. L'unité médicalisée des pompiers (5 pompiers bénévoles dont 3 soignantes) est intervenue pour faire un premier bilan de santé auprès des sinistrés et les pompiers-plongeurs ont réalisé 14 mises en sécurité et 6 sauvetages.

Une collecte pour aider les familles qui ont tout perdu a été organisée par l'école.

**Des solutions d'hébergement d'urgence et de relogement** ont été rapidement mises en place par les élus pour le soir même et pour tout le monde à l'hôtel de l'Auberge du Petit Berry, à la base de loisirs du Blanc, au gîte de l'Épineau de Ruffec et chez des habitants de Bélâbre. Le bailleur public Scalis a assuré le relogement pérenne au Blanc de la famille avec 3 enfants et la maman enceinte.

**Au camping municipal de la Quintaine**, les chalets ont aussi été noyés sous les eaux. L'ouverture, initialement prévue le 1er avril a été reportée au 1er mai. Les employés communaux ont assuré le nettoyage extérieur et intérieur des chalets, le déblaiement de tout l'électroménager hors d'usage, de la literie, le nettoyage des sols ravagés par la boue. Les 5 chalets, la réserve, les sanitaires, la laverie, le local des canoës et l'accueil du camping et le bureau de Destination Brenne ont été inondés, nécessitant le remplacement d'une partie de l'équipement et de l'isolation sous le plancher. L'aire de jeux a été nettoyée. Seul le minigolf ne rouvrira pas cette année, il a subi trop de dégâts.

**Le local technique du plan d'eau** a été l'objet de détériorations : les cuves de filtration pour le traitement de l'eau sont à remplacer. La bâche du plan d'eau est à retendre après les tourbillons et le courant subi ainsi que le retrait de la voiture qui s'y est échouée. La remise en eau et le nettoyage des berges sont prévus comme chaque année, et l'ouverture aura lieu après les analyses et la validation de la qualité de l'eau par l'ARS.

**La voirie** autour du Vieux Pont et l'écluse côté mail ont souffert, ainsi que les champs des agriculteurs de la commune.

**L'état de catastrophe naturelle a été reconnu par la préfecture et confirmé par un arrêté interministériel comme dans 43 autres communes de l'Indre, ce qui devrait faciliter et accélérer l'indemnisation des victimes.**

**Après la crue, la décrue s'est effectuée aussi rapidement : deuxième choc pour les habitants qui ont constaté l'étendue des dégâts.** Un long travail de tri a commencé pour nettoyer ce qui pouvait être sauvé et évacuer le reste :

- 6 bennes prêtées par Châteauroux-métropole et remplies d'encombrants ont été collectées dans les rues de Bélâbre après l'inondation, séparant le plastique, les meubles, l'électroménager selon les indications du Symctom .
- 105 heures ont été consacrées à l'aide à la population par tout le personnel de la commune.
- les pompiers étaient encore là pour assurer l'assèchement et la vérification des habitations et du matériel, notamment des caves où chaudières et cuves à fuel ont été touchées par l'eau.
- saluons aussi les voisins et les artisans venus spontanément prêter de l'électroménager, aider à nettoyer, vérifier l'électricité, etc.

**Le sujet de l'anticipation des crues et de l'adaptation à celles-ci est un enjeu auquel nous devons tous contribuer.** Comme l'annonce M. le maire dans son éditorial, une réunion se tiendra prochainement en présence de toutes les parties concernées.

**On ne peut pas mesurer le traumatisme que les sinistrés ont subi ainsi que leur état de fatigue physique et psychologique. Certains vivent toujours dans l'attente du passage des experts de leurs assurances pour pouvoir remettre en état leur logement. Ils méritent toute notre solidarité et notre sympathie.**



## LES AMIS DE LA CHAMBRE DU POILU

L'année 2023 a été riche en événements dans notre commune. La sauvegarde de la chambre d'Hubert Rochereau a créé un élan parmi les habitants, soucieux de la préservation d'un élément majeur de notre patrimoine. Nous ne revenons pas sur les actions entreprises l'an dernier et consacrons cet article à celles qui vont marquer 2024.

Comme nous l'annoncions dans la précédente édition de novembre, une association a été créée le 12 janvier : *La Société des Amis de la chambre du poilu de Bêlâbre*, en version abrégée *Les Amis de la chambre du poilu*. La création a été confirmée par la parution au Journal officiel le 30 janvier 2024. Nous avons déposé des bulletins d'adhésion chez certains commerçants de Bêlâbre ainsi qu'au Blanc. Un envoi a également été fait par mail auprès des personnes qui ont visité la chambre entre juin et décembre 2023. La communication s'est poursuivie par voie de presse tout au long du 1<sup>er</sup> trimestre.

À ce jour plus d'une quarantaine d'adhésions ont été reçues ainsi que des dons. Tout se met donc en place pour faire vivre l'association et lui permettre de commencer ses actions. Lors de l'assemblée constitutive, un bureau a été nommé avec le président, Michel Jouanneau, la trésorière, Dany Guillot et la secrétaire Claire Bourgoïn.

L'objet de l'association est de mettre tout en œuvre pour assurer la sauvegarde et le transfert de la chambre dans une nouvelle demeure, ceci pour le compte de la commune, propriétaire de la chambre.

Trois personnalités nous ont apporté leur soutien:

**Lorant Deutsch** qui a fait diffuser sur sa chaîne Youtube un «À toute Berzingue» consacré à sa visite du 16 août. Visionné par 900 personnes au 28 mars, une semaine après sa diffusion.

**Stéphane Bern** qui nous a adressé le 2 décembre la lettre que nous reproduisons ici.

**Bernard Le Coq**, originaire de la région, qui nous a envoyé par mail, entre deux tournages, quelques lignes : *Ayant participé modestement à deux films sur la Première guerre mondiale, «Joyeux Noël» de Christian Carion et «Capitaine Conan» de Bertrand Tavernier et toujours impressionné par les documentaires télévisuels sur ces années terribles, ce sera avec plaisir et intérêt que je répondrai à votre invitation. Je ne peux malheureusement pas vous dire «quand» pour l'instant, mais assurément, lorsque je viendrai voir ma famille, je vous en préviendrai. En attendant, je vous remercie de votre invitation et vous apporte tout mon soutien dans ce projet passionnant et nécessaire.*

Une conférence sur Hubert Rochereau et sur la chambre a été donnée le 25 janvier devant les membres de la Société d'archéologie et d'histoire du Berry à Bourges et une autre est programmée dans le cadre de l'UIPB (Université Inter-génération Populaire du Blanc) le 14 novembre prochain.

Pendant les mois d'avril et de mai, la MOVA a mis à notre disposition un stagiaire dont les principales missions ont été de créer une page Facebook dédiée à l'association, d'effectuer des traductions de textes en anglais pour diffusion internationale, d'aider à la recherche de financements et au montage du projet.

La maison qui va accueillir l'espace mémoriel comprenant la chambre, reconstituée à l'identique, l'ensemble des écrits, objets, trophées et photos, tous ces trésors historiques, se situe sur la place de la République de Bêlâbre. Elle a été acquise par la commune. Une rénovation intérieure ainsi que des aménagements muséographiques vont être entrepris pour mettre en valeur cette collection exceptionnelle.

Les mois qui vont venir vont être chargés en terme de communication, recherche de financements et de dons, rapprochement en vue de partenariat (musées, fondations publiques et privées, associations mémorielles...), consultation d'entreprises de rénovation et de muséographie. Tout ceci ne peut s'engager qu'après la réalisation du dossier complet technique et financier de présentation du projet.

Une réunion d'information aux habitants de Bélâbre sera également programmée. Pour le moment, aucun délai précis ne peut être donné.

**Stéphane Bern**  
Ancien Collège royal et militaire  
12, rue de l'Abbaye  
28480 THIRON-GARDAIS

**Mairie de Bélâbre**  
Monsieur Michel Jouanneau  
Conseiller municipal, chargé de mission  
8 avenue Jean Jaurès  
36370 Bélâbre

*Thiron-Gardais, le 2 décembre 2023*

Monsieur,

Vous avez bien voulu m'informer du projet qu'envisage de développer votre commune concernant le sauvetage d'un patrimoine tout à fait singulier et particulier :

« La chambre du poilu de Bélâbre »

Sauvegarder son contenu resté inviolé pendant un siècle et mettre en lumière la vie de l'officier, Hubert Rochereau, tué au combat en avril 1918, est sans doute une tâche complexe mais passionnante. Elle mérite d'être soutenue car elle incarne parfaitement votre volonté de transmettre aux générations futures, non seulement des objets ou édifices témoins du passé, mais également l'histoire des hommes qui, par leurs actes et leurs pensées, chacun à son niveau, ont participé à notre histoire.

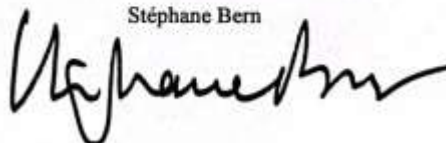
La création de l'association « les Amis de la Chambre du Poilu » dans le but de sauver ce témoignage unique, d'informer le plus grand nombre sur ce que fut l'horreur de cette guerre, de lever des fonds pour créer un espace mémoriel à Bélâbre est sans aucun doute le meilleur moyen de faire aboutir ce projet unique.

Je tiens à vous apporter mon soutien dans votre entreprise

Avec tous mes vœux de succès,

*Bern chalemuscant*

Stéphane Bern



## GROUPE MÉMOIRE BÉLÂBRAISE

Notre association prépare le septième numéro de sa publication, à paraître en novembre prochain. Le sommaire est établi dans ses grandes lignes. Comme les années précédentes, on retrouvera des articles sur certains quartiers de Bélâbre, sur les commerces et l'artisanat local et des études plus historiques sur des événements et des personnalités.

En voici le détail :

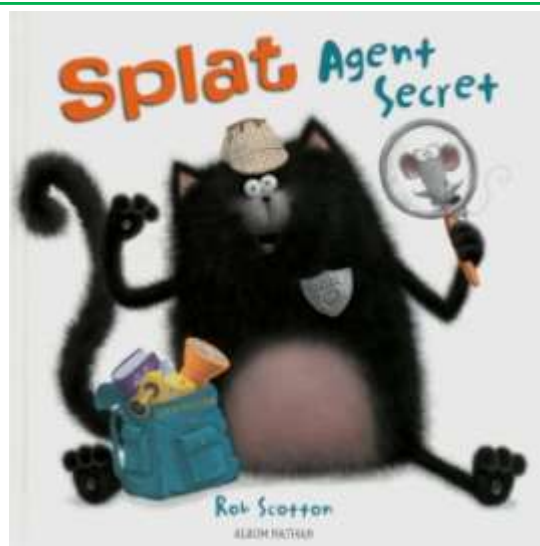
le classement et le déclasséement du château avant sa destruction : présentation de documents inédits,  
les artisans et commerçants de la place de la République au 19<sup>e</sup> siècle,  
le hameau de Charneuil et son passé industriel,  
une étude sur les différentes étapes de l'élévation de la famille Rochereau dans l'échelle sociale,  
la fanfare de Bélâbre,  
la présentation de documents de lecteurs qui complètent ou plutôt qui prolongent les articles parus sur les pompiers et sur la rue Pasteur,  
à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, une étude sur les résistants de Bélâbre,  
la publication de photos inédites de Bélâbre de 1899 aux premières années du 20<sup>e</sup> siècle, provenant de la collection Rochereau.

Encore des découvertes sur le passé de notre commune avec des documents restés jusqu'à présent confidentiels.



Charneuil

## Lectures de vacances à la bibliothèque



À l'occasion des vacances de février les bibliothécaires accueillent les enfants pour diverses animations autour de livres. Le 28 février, le matin, les enfants accueillis à la garderie Pomme d'Api (qui s'initiaient en février avec leurs animatrices aux techniques des enquêteurs et agents secrets) sont venus écouter l'histoire du chat Splat qui sait tout faire pour coincer le fripon qui lui dérobe des canards. Et vous, savez-vous comment piéger un voleur avec de la farine ?

L'après-midi ce sont les familles qui pouvaient venir écouter des histoires. Mme Federigo de l'association Lire et Faire lire leur a fait découvrir la technique japonaise du *kamishibai* : de grandes images défilent dans un cadre pendant que la conteuse raconte l'intrigue.

Les enfants qui le voulaient sont repartis avec des livres à lire pendant les vacances.

**En avril**, pour les vacances de Pâques, la bibliothèque a poursuivi ces accueils à la découverte des livres jeunesse. N'hésitez pas à y participer.



**Depuis cette année** la bibliothèque est ouverte aussi le lundi après-midi, de 16h30 à 18h30, en plus du vendredi et samedi de 10h à 12h. L'inscription et le prêt sont gratuits. Bibliothèque municipale, 1bis rue Émile Zola.

## **Tourisme : des hauts...et des bas...mais une valeur sûre :**

### **Saison 2023 : un cru record**

L'année 2023 a battu pour la commune tous les records d'activité touristique. Ainsi nous avons enregistré dans le bilan annuel 5 445 nuitées cumulées (chalets + camping) ce qui représente + 16% par rapport à 2022 et même + 46% par rapport à 2021. Cela s'est traduit pour le budget communal par un chiffre d'affaires tout proche de 60 000 € pour les recettes d'hébergement auquel il convient d'ajouter les recettes des activités de location (barques, canoés et paddles, minigolf, vélos) et diverses ventes en boutique, à hauteur de 4 600 € au total. Evidemment les commerces locaux ont profité de cette nombreuse clientèle puisque les ratios nationaux estiment à une soixantaine d'euros par touriste la dépense journalière moyenne injectée dans l'économie locale.



### **Printemps 2024 : une crue record**

Commencée dans la nuit du 29 mars en raison d'un déversement de pluies diluviennes sur un sol déjà détrempé une crue d'une soudaineté et d'une violence inouïes a gonflé les eaux de l'Anglin d'une ampleur historique submergeant les maisons des riverains sur une hauteur d'1 à 2 m selon les cas, noyant complètement le camping et dévastant le bureau de tourisme et les chalets de loisirs. Heureusement la décrue a été rapide mais laissant derrière elle des sinistrés désemparés, des dégâts considérables aux habitations et espaces publics et des pertes économiques catastrophiques (activité réduite à l'essentiel, annulation de séjours...)



## Saison 2024 : des efforts accrus

Le retrait des eaux, puis l'évacuation des déblais et après expertise des assurances celle des meubles et matériels détruits ou inutilisables ont laissé la place aux voisins solidaires bénévoles et aux salariés municipaux pour entamer le difficile travail de nettoyage et remplacement à neuf des mobiliers et équipements divers : pour le camping : literies, électroménager, téléphonie informatique et internet, salons de jardin et barbecues... Les efforts conjoints de Brigitte et Franck pendant de longues journées ont rendu possible la réouverture du camping et surtout des chalets (après l'annulation forcée et le report de réservations), à compter de fin avril.

Il est donc temps de préparer la saison 2024. L'intérieur des chalets est remis à l'état du neuf, et quelques nouveautés ont été apportées : les TV sont désormais connectées et les canapés neufs très confortables, un canoë spacieux 3-4 places remplace deux kayaks spartiates peu demandés, une remorque vélo permettra aux familles avec très jeunes enfants de profiter pleinement des itinéraires balisés dont la signalétique directionnelle a été complétée, les vélos VTC sont révisés et l'espace boutique présente un nouveau look.

Espérons que la météo ne viendra pas compromettre le déroulement d'une saison pour laquelle les réservations s'annoncent prometteuses !





## **Association des ARTisans, COmmerçants et PROfessions LIBérales**

Adresse : Mairie 8 Avenue Jean Jaurès-36370 Bélâbre

Mail : [arcoprolib.belabre@orange.fr](mailto:arcoprolib.belabre@orange.fr)

Facebook : Arcoprolib

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 8 janvier. Le président Christophe Lavigne l'a débuté en présentant ses Meilleurs Vœux à l'assemblée.

Valentin Chiron nous a présenté le rapport financier 2023. Ce dernier a été approuvé à l'unanimité. Le montant de l'adhésion pour l'année est maintenu à 40,00€.

Élection suite à la démission de 2 membres du bureau :

Valentin Chiron, Trésorier

Anne-Marie Monnereau, Secrétaire adjointe.

Composition du bureau 2024 :

Christophe Lavigne, Président,

Ludovic Lemonnier, Trésorier,

Christophe Michon, Trésorier adjoint,

Martine Jouanneau, Secrétaire.

### **PROJETS 2024 :**

Création d'un livret de 36 pages, couverture comprise, qui sera joint dans la prochaine distribution de « La Feuille » de Bélâbre. Ce livret servira de répertoire en reprenant la carte de visite de nos adhérents avec, éventuellement, sa photo.

« L'apéro d'été » aura lieu le vendredi 2 août sur la place de la République, avec une tombola (bons d'achats) suivi d'un repas « moules-frites & 1 dessert ». En cas de mauvais temps, cet apéritif se déroulera à La Basse-Cour.

Préparation d'un voyage organisé pour 2025.

**Nous remercions tous les Artisans, Commerçants et les professionnels en libéral, d'être adhérents et de continuer à soutenir l'association.**

Le bureau.



## AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE BÉLÂBRE, CHALAIS, MAUVIÈRES, St-HILAIRE-SUR-BENAIZE

\*\*\*\*\*

« Un don de sang, c'est une vie sauvée ! »

L'Amicale regroupe les donneurs, anciens donneurs et sympathisants des quatre communes précitées.

L'assemblée générale s'est déroulée le 12 janvier 2024 en présence de Daniel Longein mandaté par la présidente de l'Union Départementale pour le Don de Sang Bénévole de l'Indre. Il nous a transmis les chiffres 2023 du don de sang dans le département : -3.9% de dons de sang, +11% de dons de plasma.

La dernière collecte du 28 février nous a permis d'avoir 45 présents avec 12 nouveaux donneurs.

Pour toucher plus de public, nous avons disposé une banderole au stade de foot.

La prochaine collecte à Bélâbre aura lieu le **mardi 27 août** de 15h à 19h.

L'Amicale remercie les donneurs ainsi que les bénévoles pour l'aide apportée lors des collectes.

Nouvelle constitution du bureau à la suite de la démission de Véronique Larbalète que nous remercions de son aide durant l'année 2023.

Présidente : Sylviane Ouvrard,

Trésorière : Chantale Prigot

Trésorière-adjointe : Martine Lacquement

Secrétaire : Martine Jouanneau

**Le 28 janvier** a eu lieu notre traditionnelle « choucroute » faite par le traiteur Mannequin qui a réuni 110 convives dans une très bonne ambiance, avec un très bon DJ, une très belle décoration de tables,

**Le 24 mars** le banquet annuel s'est tenu à l'auberge du P'tit Berry à Bélâbre et a réuni une soixantaine de convives,

**Le 23 juin** nous partirons voir les grottes pétrifiantes à Savonnières et le musée du Compagnonnage à Tours. Tarif adhérent : 63€ - Non adhérent : 93€,

**Le 31 août** repas champêtre au plan d'eau.

La Présidente



### BILLARD CLUB BÉLÂBRAIS

Le club et ses adhérents seront heureux de vous accueillir que vous soyez débutant ou expérimenté. Avec ses deux belles tables de 2m80, le club dispose d'une salle entièrement dédiée qui permet de pratiquer ce sport dans les meilleures conditions.

Des queues de billard sont disponibles si vous n'en possédez pas encore.

Pour vos loisirs, choisissez la pratique du billard français et venez nombreux nous rejoindre pour jouer dans la bonne humeur.

Contacts : Dominique Lestrade 06 75 15 97 12

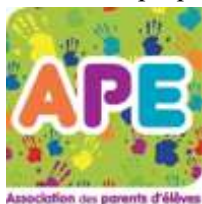
José Costa Gaio 06 41 66 40 26

Cette année, l'association des parents d'élèves de l'école de Bélâbre affiche un nouveau bureau avec six nouveaux membres qui font de leur mieux afin de récolter un maximum de fonds pour cette association et en faire profiter l'école et surtout les enfants.

Il y a eu tout d'abord la vente de chocolats qui a très bien fonctionné et la superbe soirée truffade où nous avons affiché complet. Nous espérons qu'il en sera de même pour notre loto.

À la fin de l'année scolaire aura lieu la kermesse (samedi 29 juin) avec le spectacle des enfants, des animations ainsi que le repas du soir. Le lieu reste à déterminer et vous sera communiqué prochainement.

Je tiens à remercier tout le bureau de l'APE qui a toujours été présent à chaque manifestation et qui a beaucoup apporté pour cette association, ainsi que les membres actifs pour le loto. Je rappelle que l'aide des parents d'élèves est importante pour toute manifestation et qu'il serait agréable de voir s'impliquer plus de parents.



Le président, Valentin Chiron.



### **Enfin un golf à neuf trous à Bélâbre !**

Les travaux avancent et devraient se terminer courant 2024 rendant ainsi notre golf encore plus attractif et convivial.

Le golf des rosiers est praticable toute l'année (sauf intempéries) avec des forfaits permettant à de nombreuses personnes de s'initier à moindre coût. Pour cela nous vous accueillons tous les jours avec une permanence ouverte à partir du 2 Avril.

Et pour toute nouvelle inscription un petit cadeau vous sera offert !

#### **TARIFS :**

- Adulte (à l'année) : 150,00 €
- Couple (à l'année) : 250,00 €
- Jeune : 18 – 25 ans (à l'année) : 70,00 €
- Jeune : 12 – 17 ans (à l'année) : 50,00 €
- Enfant : Moins de 12 ans : gratuit
- Green-fee (la journée) : 15,00 €
- Location de matériel (la journée) : 5,00 €
- Seau de balles practice :
- Non adhérent(e) : 2,00 € – adhérent(e) : 1,00 €

Mise à disposition d'une clé de portail pour les adhérents à l'année : comprise dans l'adhésion.



Savez-vous qu'un **club de marche** vous accueille à 14h chaque mardi au 11 rue Emile Zola ?

Le Printemps est de retour ! Profitez-en pour nous nous rejoindre. Venez marcher avec nous 6 ou 7 km pour découvrir les environs sur de jolis sentiers en toute convivialité.

Nous sommes une vingtaine de randonneurs de tous âges qui vous attendent pour partager avec vous la « **JOIE DE VIVRE** » .



### CLUB JOIE DE VIVRE

Il vous propose jusqu'à fin juin et reprise en septembre de pratiquer dans une ambiance conviviale belote/tarot/scrabble.

Renseignements : Colette 06 73 15 74 ou Isabelle 06 09 94 29 78



### TELETHON 2023

Davy Foucher et Nicolas Jeanneton, coordinateurs des actions menées sur les communes de Bélâbre, Chalais, Lignac et Mauvières lors du Téléthon 2023, ont accueilli présidents d'associations, bénévoles et élus à l'espace Joséphine Baker pour la remise des fonds récoltés lors des différentes manifestations. Un chèque de 6.458 € à l'ordre de l'AFM Téléthon a été remis à la coordinatrice départementale Nathalie Clément.



## Le comité des fêtes

Nouveau bureau élu le 17 avril 2024 :

Elisabeth Godeau, présidente  
Jean-Pierre Berthonnet, président adjoint  
Nathalie Auclair, secrétaire  
Pauline Charret, secrétaire adjointe  
Morane Gache, trésorière  
Yoann Collinet, trésorier adjoint



Le loto de janvier n'a pas eu autant de joueurs que nous aurions espéré mais cela s'est passé dans la bonne humeur.

Le concours de belote de février a fait salle comble. Merci aux participants et aux bénévoles qui étaient présents.

La fête de Pâques n'a pas connu le succès escompté en raison du mauvais temps et de l'inondation qu'a subi Bélâbre. Nous n'avons pas pu faire la chasse aux œufs à l'extérieur. Le spectacle donné par le groupe « Echo Lalie » à la salle des fêtes et le goûter ont été appréciés par les enfants présents.

La brocante du lundi de Pâques a attiré moins de monde que d'habitude au vu des intempéries.



Nous espérons que la fête de la musique (21 juin) se passera sous le soleil : la soirée paëlla, cuisinée par Christophe Lavigne, aura lieu sur la place si le temps le permet, sinon ce sera à la basse-cour.

Suivra le 13 juillet « la soirée entrecôte » avec son traditionnel feu d'artifice.

La présidente remercie tous les bénévoles qui l'accompagnent durant les différentes manifestations. Le comité des fêtes recherche toujours des bénévoles.

Si cela vous dit de rejoindre l'équipe vous serez les bienvenus.

Contactez la présidente au 06 40 07 05 96.

## Comité des fêtes section randonnée:

### BÉLÂBRE A PARTICIPÉ AU TOUR DE L'INDRE DES CLUBS DE RANDONNÉE :

#### Le projet :

Sollicité, comme l'ensemble des Comités et Ligues sportifs de l'Indre, par le Président du Conseil Départemental, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Indre a souhaité relever le défi d'organiser un événement en rapport avec le déroulement des Jeux Olympiques 2024. Le projet consiste à valoriser la randonnée pédestre et l'action des clubs affiliés FFRandonnée tout en mettant en avant le réseau des sentiers et leur nécessaire préservation. L'organisation prend la forme d'un relais réalisant un tour de l'Indre passant par chacune des communes sièges d'un des 23 clubs fédérés. Au total l'opération s'est déroulée sur 3 mois, du 26 février (départ d'Issoudun) au 27 mai (jour de l'arrivée de la flamme olympique à la Plaine Départementale des Sports à Châteauroux), les clubs se répartissant la préparation et l'encadrement des 31 étapes découpant les 500 km du parcours empruntant des portions d'itinéraires balisés (boucles communales de Promenade et Randonnée ou Sentiers de Grande Randonnée). A chaque fin d'étape le passage d'un relais symbolisé par un totem trophée en bois de cèdre chantourné représentant une famille de randonneurs se fait à l'équipe en charge de l'étape suivante à l'occasion d'un moment de convivialité proposé par les communes accueillantes.

#### La participation de Bélâbre au projet :

Le 7 avril midi une petite délégation bélâbraise a accueilli au plan d'eau communal une vingtaine de marcheurs du club de Concremiers qui avaient emprunté le matin sur 21 km le tracé du GR® de Pays de la Brenne. Après la remise du trophée au Président de la section randonnée du Comité des Fêtes de Bélâbre, Yves Peyrache, (photo 1) et le vin d'honneur, nos hôtes du jour ont partagé un pique-nique avant de s'en aller rejoindre leur base de départ.

Le 11 avril c'est au départ du Bureau d'Information Touristique de Bélâbre que 18 randonneurs se sont élancés en direction de Lignac. En raison des pluies abondantes des jours précédents le parcours de 15 km a dû être adapté par Alain Nevière pour éviter des portions inondées impraticables du GR® de Pays. Après une courte pause photo traditionnelle à Château Guillaume (photo 2) les participants ont rejoint vers midi la place de l'église de Lignac où les attendaient des élus de la commune et les amis marcheurs de Concremiers venus récupérer le trophée (photo 3) en prévision de leur participation le 14 avril à l'étape suivante reliant Lignac à St-Benoît-du-Sault.





Après avoir animé avec succès l'après-midi Téléthon en musique non stop avec la participation de la chorale de Pouligny-Saint-Pierre et du groupe 20th Century Feel, la BAM et le Farwest 36 s'associent à nouveau afin de vous proposer une soirée musicale et dansante **le 5 octobre 2024** à partir de 19h : entrée libre, possibilité de restauration rapide salée et sucrée, bar et ambiance assurée.

L'un des groupes de la BAM (The old stoves) accompagnera le Farwest 36 sur quelques danses puis se produira seul en version acoustique. De son côté le Farwest 36 assurera la partie danse-country et proposera également plusieurs initiations à la danse.

Le « bal » débutera vers 22h30.

Il est également possible que la BAM participe au Téléthon.

Bonne saison estivale à tous.



## FARWEST 36



Pourquoi ne pas s'essayer à la danse country ? L'association « FarWest36 » sera heureuse de vous faire découvrir notre passion tous les jeudis de 18h à 20h à l'Espace Joséphine Backer. Le cours débutant vous permettra de vous détendre dans une ambiance conviviale. Notre présidente, Géraldine Duplant, assure les cours sur trois niveaux de difficultés de débutants à confirmés.

Notre association compte une quarantaine de membres. Les cotisations annuelles sont de 40 € pour les adultes et 20 € pour les enfants, les trois premiers cours étant gratuits. Notre association est présente sur trois sites, Bélâbre, Ruffec-le-château et Argenton-sur-Creuse. Nous participons à de nombreux bals Country de la région ; nous organisons également un bal Country et une soirée à Bélâbre. Sans oublier les mini-bals que nous organisons régulièrement entre nous.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Géraldine au 06 87 68 65 63.





## Compagnie Bélâbraise de tir à l'arc

Profitez de cette année olympique où Paris 2024 brillera de mille feux pour découvrir un sport atypique dans une ambiance chaleureuse.

Sport de précision, de concentration et de détente, cette discipline est ouverte à tous, jeunes ou moins jeunes.

La Compagnie Bélâbraise de tir à l'arc propose aux habitants de Bélâbre et des environs de venir découvrir un sport familial et ses diverses disciplines.

La Compagnie a emménagé à la Basse-cour de Bélâbre pour les séances d'hiver, les installations du stade Gilbert Lestrade vous accueilleront aux beaux jours pour des sessions en extérieur.

Pour pratiquer en loisir ou en compétition, Pierre et Philippe distillent leurs conseils pour améliorer votre technique. Les entraînements ont lieu le lundi soir de 18h à 19h30. Le club met à disposition le matériel la première année.

Laissez vous tenter et contactez:  
Philippe Timbal, président de la compagnie,  
au 07 80 54 10 37 ou à cette adresse :  
president@archers-belabre.fr.

Vous pouvez également consulter  
e site internet : archers-belabre.fr

N'hésitez pas ! Venez essayer !!



## AMICALE BOULES LYONNAISES BÉLÂBRAISE

L'amicale a organisé le dimanche 7 avril le championnat de l'Indre Simple sur son boulodrome rue Anatole France. Réunissant 18 joueurs (14 en 4<sup>ème</sup> division et 4 en 3<sup>ème</sup> division), il a vu en fin de soirée la victoire de Rémy Gass du club de La Châtre en 3<sup>ème</sup> division et celle de Robert Gallon du club de Reuilly en 4<sup>ème</sup> division. Prochain rendez vous sur le même boulodrome pour l'amicale bélâbraise : le samedi 8 juin à partir de 8h30 pour l'organisation d'un concours FFSB 16 doublettes. Venez découvrir notre sport.





# La Société Sportive de Bélâbre



Forte d'une belle saison 2022/2023 et d'une belle rentrée, la Société Sportive de Bélâbre continue sa route, avec enthousiasme, résultats et bonne humeur !

## UN CLUB QUI CONTINUE DE SE DÉVELOPPER

Avec plus de 150 licenciés à ce jour, la SSB continue son ascension, mais aussi sur le terrain !

### NOS SENIORS



Nos Seniors 1, encadrés par Guillaume Prince, et qui viennent d'accéder à la 2ème Division, se hissent à la 2ème place du championnat à 4 matchs de la fin de saison : une très belle performance pour nos garçons qui continuent également leur route en Challenge Legros (2ème coupe départementale) !

Nos Seniors 2, encadrés par Raphaël Chaumette, vivent également une très belle saison en s'étant également installés, à 3 matchs de la fin de la saison, sur la 2ème marche du championnat, ce qui peut leur laisser entrevoir une montée en 3ème Division. Parallèlement, ils sont engagés en Coupe Barès (3ème coupe départementale).

Nos féminines, encadrées par Wiliam Serra Mendes et Antoine Pain, n'ont pas à rougir de leurs collègues masculins, avec une saison passée proche du podium et une 4ème place, à 3 matchs de la fin de saison. À côté de cela, elles se sont arrêtées en 1/4 de finale de la Coupe de l'Indre féminine.

### NOS PETITS PORCS-ÉPICS



Du côté de nos jeunes, une très belle saison également avec 5 équipes engagées : deux équipes U7 encadrées par Anaïs Guéraud, une équipe U9 par Brigitte Jeanneton, une équipe U11 par Alexandre Jeanneton et une équipe U13 par Christopher Renaud.

À côté de cela, un groupe d'initiation "Baby" et un groupe U15, hélas pas assez nombreux pour la compétition et qui, malgré tout, a été très assidu à l'entraînement !

Soit 53 enfants qui, chaque semaine, foulent la pelouse du Stade Gilbert Lestrade, une belle promesse pour l'avenir de notre club !

Côté compétition, bravo à nos U11 et nos U13 qui ont accédé aux finales départementales "Festifoot" !

## UN CLUB OUVERT ET SOLIDAIRE



Mais parce que la SSB ce n'est pas juste du foot pour du foot, nous avons cette année participé à deux actions solidaires. Le 8 octobre d'abord, par l'organisation d'un match spécial "Octobre Rose" qui a permis de récolter des dons en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Le 7 décembre également, où le club a participé au Téléthon organisé à Bélâbre, avec un défi foot, et le dévoilement d'une fresque sur laquelle étaient présents nos jeunes joueurs, en échange de dons pour la recherche.

## UN CLUB DYNAMIQUE... et CONVIVIAL !



À la SSB, les idées fusent, et toutes les occasions pour nous réunir, pour faire découvrir le foot et pour fouler notre pelouse sont bonnes !

Ainsi, les fêtes ont été l'occasion pour nous d'organiser notre Arbre de Noël, le 16 décembre dernier, occasion pour laquelle le Père Noël est venu gâter nos plus jeunes, et où tous nos licenciés ont pu passer un moment convivial, tout comme lors de notre "Galette des Rois", le 12 janvier.

Le 13 avril, nous avons organisé une Olympiade Féminine, dans le cadre de l'action Toutes Foot, destinée à initier à la pratique féminine du foot.

Du 22 au 26 avril, nous avons accueilli le stage pour jeunes "EDUC'TON FOOT", organisé par l'Amicale des Educateurs de Football de l'Indre qui a réuni une vingtaine de jeunes du département.

Ces événements se déroulent toujours dans la bonne humeur et la convivialité, ADN de notre club, convivialité qui sera également de mise pour les 3 derniers événements de la saison, auxquels nous vous donnons rendez-vous :

Notre Assemblée Générale, le samedi 22 juin à 18h au Stade Gilbert Lestrade ;  
Notre Tournoi Féminin, qui aura lieu le samedi 29 juin à partir de 10h ;  
Et bien sûr, notre traditionnel méchoui, le samedi 27 juillet au Stade Gilbert Lestrade !

**RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS MÉCHOUI OU SAISON PROCHAINE :**

Francis Pain, Président de l'association : 06 86 83 14 01  
Christopher Renaud, responsable de l'école de football : 06 47 19 00 07

## Service loisirs enfance jeunesse POMME D'API

Nous profitons de ce temps d'échanges pour vous donner quelques nouvelles de Pomme d'Api. Depuis le début de l'année, nous sommes aussi installés dans les locaux de l'école, tous les mercredis en plus des vacances scolaires.

Fin janvier, nous avons fêté le départ à la retraite de Sylvie Chiron, notre cantinière depuis de nombreuses années, à qui nous souhaitons le meilleur pour ses nouveaux projets. De ce fait, nous avons recruté en CDI Fanny Schellenberg qui effectuera les mêmes missions. Son intégration au sein de notre équipe s'est très bien passée. Elle va en formation une fois par mois, jusqu'en juin. Nous travaillons en ce moment sur notre programme pour les vacances de cet été.



↪ Initiation au judo ...



↪ Petit parcours d'agilité

Notre structure sera ouverte du 8 juillet au 2 août 2024. Nous envisageons de nombreuses sorties et activités, avec la base de plein air du Blanc, entre autres.

**Pour améliorer l'organisation le dossier d'inscription des enfants sera désormais à retirer et à rapporter au bureau de Pomme d'Api auprès de Céline notre directrice.**

Toute l'équipe de Pomme d'Api vous remercie de votre confiance.

**Pour nous joindre :** ☎ 02 54 28 61 36

📧 [afr.pommedapi@orange.fr](mailto:afr.pommedapi@orange.fr) et toujours notre page Facebook

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Juin

Jeudi 6	:	Marché des producteurs à Chalais
Samedi 8	:	Portes ouvertes et méchoui au Centre de Secours
Samedi 8	:	Concours de boules lyonnaises
Vendredi 21	:	Fête de la musique
Samedi 29	:	Fête de l'école

### Juillet

Jeudi 4	:	Marché des producteurs à Chalais
Dimanche 7	:	Commémoration événements du 10 juillet 1944
Samedi 13	:	Soirée Entrecôte - feu d'artifice
Du 16 au 25	:	Exposition Peintures - Photographies - Sculptures (Les Arboriales)

### Août

Jeudi 1	:	Marché des producteurs à Chalais
Vendredi 2	:	Apéritif offert par L'ARCOPROLIB
Samedi 3	:	Concert Éric Laurent (Les Arboriales)

### Septembre

Jeudi 5	:	Marché des producteurs à Chalais
Du 23 au 29	:	Temps Fort (théâtre cirque marionnette danse musique)

### Octobre

Samedi 5	:	Soirée musicale et dansante (BAM & FARWEST 36)
Dimanche 6	:	Loto Familles Rurales
Dimanche 13	:	Brocante d'Automne
Dimanche 20	:	Lyrica Voce (chœur de femmes) (Les Arboriales)
Samedi 26	:	Dîner du Comité de jumelage

### Novembre

Samedi 23	:	Marché de Noël
Dimanche 24	:	Marché de Noël

### Décembre

Samedi 7	:	Chez Babette (équipe des Bodin's) (Les Arboriales)
Vendredi 20	:	Fête de Noël de l'école
Mardi 31	:	Réveillon Comité des fêtes



## **Commission Culture : Programmation culturelle : les Arboriales édition 2024**

Après une première expérience conduite à la demande de M. le Maire en 2023 de programmation d'une saison culturelle de manifestations, animations, spectacles, exposition... rassemblés sous l'identité générique des « Arboriales », la dizaine de membres de la commission municipale Culture – Tourisme s'est relancée dans l'aventure pour établir l'édition 2024 des Arboriales. Plusieurs réunions de concertation et de multiples démarches (mails, échanges téléphoniques...) auprès des intervenants pressentis ont abouti à une première sélection qui devra être complétée en cours d'année en fonction des retours (calendrier, conditions financières et techniques...) restant à recevoir des artistes sollicités.

### **Comédie Bélâbraise : « La Souricière d'Agatha Christie »**

Quatre représentations de cette pièce policière qui fait astucieusement intervenir le public ont été données les 2, 3, 9 et 10 mars à Bélâbre, et deux les 23 et 24 mars à Argenton.

### **Caméléon Production : « Chez Babette »**

Alors que tout était intégralement planifié pour le 30 mars, des affiches aux communications vers les médias, y compris la participation financière du Département et de la Région dans le cadre du dispositif Musique et Théâtre au Pays, et que les réservations enregistrées par Destination Brenne cumulaient déjà 180 spectateurs il a fallu dans l'urgence annuler la représentation pour faire face à la brutale inondation qui submergeait les maisons proches de l'Anglin. Transformée en lieu refuge pour accueillir les sinistrés et poste de coordination des secours la salle des fêtes était tout naturellement réquisitionnée. Même très sollicités nos amis de l'équipe des Bodin's qui devaient jouer leur spectacle le 30 mars au nom de la compagnie Caméléon production ont promis de nous proposer une nouvelle date de représentation à l'automne dans nos murs.

Dernière minute : la date retenue est le samedi 7 décembre.

### **Exposition estivale :**

Dédiée à la peinture, la sculpture, la céramique et la photo elle se tiendra à la Salle des Fêtes du 15 au 26 juillet. Après le vernissage qui aura lieu le 15 juillet à 18h30 elle sera ouverte au public tous les jours de 15h à 18h.. Aux côtés du peintre Tjerk Reijinga (de Saint-Hilaire-sur-Benaize), qui sera l'invité d'honneur, ont déjà confirmé leur présence : Jean-Luc Vincent, peintre de Ciron, Carole Bricault, céramiste de Bélâbre, Axel Estève, sculpteur sur métal, Estelle Caumartin et Guillaume Beloecil, photographes.

### **Éric Laurent : « La chanson là »**

Le chanteur Éric Laurent, auteur, compositeur, interprète, proposera le samedi 3 août à 20h30 au bord du plan d'eau communal un concert de 90 minutes accompagné par ses deux musiciens . Au programme 2/3 de chansons françaises grand public : Ferré, Brel, Ferrat, Barbara, Nougaro, Leprest, etc. et 1/3 de son propre répertoire de chansons « à texte ».



## Collectif Compagnies 36 : « Le Temps Fort »

Regroupant des compagnies professionnelles de l'Indre intervenant dans de nombreuses disciplines artistiques : théâtre, danse, arts du cirque, arts plastiques, musique, chant, marionnettes... le collectif Compagnies 36 a proposé à la CDC d'accueillir un festival mêlant les divers savoir-faire de ses composantes. Un programme très varié destiné à des publics très divers : enfants, écoles, familles, adultes se déroulera, en salle, en ateliers, en plein air, du mercredi 25 au dimanche 29 septembre, en journée et en soirée sur différents sites de la commune de Bélâbre : mairie, salle des fêtes, plan d'eau, Basse-Cour, camping, auberge du « p'tit Berry ». La commune s'est engagée à héberger gratuitement les intervenants sur plusieurs emplacements du camping et dans les 5 chalets.

QR code: programme du festival.



### Lyrica Voce : Chœur de femmes

Hugues Hugo, responsable de l'ensemble vocal du Blanc, a proposé d'organiser le 20 octobre à 15 h à l'église Saint Blaise un concert mettant à l'honneur des voix de femmes en faisant alterner chœur et solistes.

**Plusieurs autres spectacles et animations sont envisagés mais il reste à caler les dates de représentation et les conditions techniques et financières de leur organisation, voire à envisager leur report en 2025...**

**PEINTURE PHOTO  
SCULPTURE CÉRAMIQUE**

**du 16 juillet 15H  
au 26 juillet 18H**

**2024**

**Tous les jours  
Entrée gratuite**

**EXPO**

**BÉLÂBRE**

**SALLE JOSÉPHINE BAKER**

**INVITÉ D'HONNEUR : TJERK REIJINGA  
GUILLAUME BELOEIL  
CAROLE BRICAULT  
ESTELLE CAUMARTIN  
AXEL ESTÈVE  
JEAN-LUC VINCENT**



Ne pas jeter sur la voie publique

## Comité de jumelage

### BÉLÂBRE MONNETIER MORNEIX ESSERTS SALÈVE

Dans la cadre de l'accueil le weekend de l'Ascension de la troupe Les Joyeux Lurons du Salève venus jouer leur pièce de théâtre « Promis Juré Crashé » à l'invitation de la Comédie Bélâbraise, le comité a participé à leur journée détente le 10 mai en offrant à 27 hauts savoyards la gratuité de la visite de l'abbaye de Saint-Savin (86) ainsi qu'à 5 hébergeants adhérents au comité et présents à cette visite.

Projets 2024 à venir du comité de jumelage : le repas savoyard prévu le samedi 26 octobre et l'accueil des hauts savoyards qui viendront vendre leurs fromages dans le cadre du marché de Noël les 23 et 24 novembre.

Pour tout renseignement, contacts : 06 81 26 77 87 (Jacques Martinaud),  
06 80 13 73 40 (Vincent Manteau), 06 33 47 75 50 (Madeleine Deflorenne)



#### ATELIER DE PEINTURE



Que vous soyez débutant ou plus confirmé, que vous pratiquiez l'acrylique, l'aquarelle, le pastel : il y a de la place pour tous, nous vous attendons.

Pour ce faire et avoir plus d'informations, appeler au **06 73 23 53 23** ou **06 67 71 32 45**

# LA RENAISSANCE DE LA BOUCHERIE DE BÉLÂBRE

## 1 HISTOIRE EN 5 ÉPISODES

**Épisode 1 : l'état des lieux :** Si la présence d'un équipement commercial de proximité suffisamment varié est un élément déterminant pour le maintien dans toute commune d'une population très attachée à la vie de son village, c'est également un gage d'attractivité pour espérer attirer de nouveaux habitants et des touristes en saison. Dans ces conditions les Bélâbrais regrettaient amèrement de voir le centre bourg avoir perdu en juin 2022 la boucherie de la rue Gambetta, déjà reprise 7 ans plus tôt, puis à la fin de l'été 2023 l'émblématique charcuterie tenue depuis 3 générations par la famille Lestrade qui avait annoncé le départ en retraite de Sophie et Dominique et l'absence de repreneur pour cette activité essentielle.

**Épisode 2 : le projet :** Pour remédier à cette « double peine » la municipalité s'est mobilisée derrière son maire, par ailleurs 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge du développement économique à la Communauté de Communes Marche Occitane-Val d'Anglin, pour convaincre tous les financeurs potentiels d'apporter leur contribution afin de rendre possible le projet de rachat, d'aménagement et de mise aux normes par la collectivité du bâtiment de la boucherie (boutique, laboratoire, réserve et logement). En parallèle des démarches étaient engagées pour trouver le repreneur idéal, professionnel expérimenté, motivé et décidé à s'installer pour développer à son compte une activité de boucher charcutier traiteur au cœur du bourg.

**Épisode 3 : les partenaires :** Dans l'urgence, pour éviter de voir le matériel professionnel détruit ou dispersé, Laurent Laroche a proposé que la commune de Bélâbre achète chambre froide, vitrine réfrigérée et meuble billot pour un prix dérisoire par rapport à leur valeur d'achat neuf. Ensuite il a sollicité la CDC MOVA pour que celle-ci achète début 2023 le bâtiment et y engage les travaux d'aménagement indispensables. Le dispositif d'aide au dernier commerce de cette nature a permis de cumuler des aides du Département, de la Région et de l'Etat à hauteur de 80% des dépenses, le reste à charge étant couvert par le loyer, commerce + logement, proposé à l'artisan-commerçant.

**Épisode 4 : le héros de l'histoire :** Originaire de Gonesse, en région parisienne, Florent Gosset s'inscrit dans une tradition familiale bien ancrée : il incarne en effet la septième génération de bouchers ! Arrivé il y a 5 ans à Bélâbre pour rejoindre ses parents installés dans le bourg pour leur retraite, il a travaillé au Blanc au marché des Halles ainsi que dans la grande distribution. Il dit avoir « très vite apprécié la qualité de vie de son nouvel environnement ». Aussi, lorsque Laurent Laroche l'a sollicité, il a saisi cette opportunité de s'installer à son compte, d'autant qu'il a bénéficié pour ses démarches de l'accompagnement efficace de Laure Fuzeau, la chargée de mission économie de la CDC détachée d'Initiative Brenne, et ce jusqu'à la dernière ligne droite avant l'ouverture le 26 mars, ce qui ne lui a pas laissé un instant pour souffler.

**Épisode 5 : Au travail :** La boucherie Gosset est ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h à 19h30, et le dimanche de 8h30 à 12h. Contact : 06 29 05 11 86.



## Nouveau garagiste

Après une carrière de plus de quarante ans, l'heure de la retraite a sonné pour Philippe Desbroches. Tranquillement le projet de reprise s'est mis en place : c'est donc Franck Schoumacher qui reprend le garage Renault et Clarisse sa conjointe qui assure l'accueil, le secrétariat et la comptabilité.

Tel: 02 54 37 62 44



Clarisse et Franck Schoumacher, Philippe et Marie-Hélène Desbroches. (Photo NR)



Virginie et Nicolas  
reprennent  
le café « Au bon  
coin »




Le 28 Avril 2024, le café « Au bon coin » ré-ouvrait sa porte avec de nouveaux propriétaires. Virginie et Nicolas Jeanneton, anciens employés de la municipalité (cantine scolaire pour Virginie et espaces verts pour Nicolas), se lancent dans une nouvelle aventure.

Le projet porté par Virginie propose un service de boissons de qualité (thés Dammann entre-autres) et de restauration de type snack : sandwiches, hot dogs, paninis, planches de charcuteries, et douceurs sucrées faites maison par la patronne. La plupart des produits proviennent d'artisans et producteurs locaux. La charcuterie par M. Gosset, le miel M. Duval etc. Ils proposent un programme fidélité pour la restauration. Le Wifi est gratuit dans l'établissement.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, dimanche de 7h30 à 21h  
samedi 7h30 à 15h  
mercredi fermeture.

**Contact : 02 18 27 72 61**

Au bon coin 



## Méchoui des sapeurs pompiers

Samedi 8 juin 2024

18h Ouverture des portes

Présentation du matériel et des véhicules

Renseignements sur l'engagement de Sapeur Pompier Volontaire

Buvette sur place

### Repas

Méchoui sur réservation  
19€ (apéritif, entrée, plat, dessert)  
9€ pour les moins de 12 ans

### Animation DJ

Venez nombreux

Centre de secours, square Jean Moulin  
36370 Bélâbre

Réservations 06 73 58 25 02

Eulalie - 20 ans

Étudiante infirmière,  
sapeur-pompier volontaire à Villedieu-sur-Indre



| **ENGAGEZ-VOUS** |

DES HÉROS DU QUOTIDIEN,  
**AU SERVICE DE TOUS !**

**SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**  
PLUS QU'UN CHOIX, UNE CONVICTION

[sdis36.org](https://sdis36.org)

[/Pompier36](#) [@sdis3636](#)

Contactez le **centre de secours le plus proche**  
de chez vous ou [volontariat@sdis36.org](mailto:volontariat@sdis36.org)



## Comédie Bélâbraise

Le 9 mai de cette année, un avion en provenance de Monnetier-Mornex-Esserts-Salève a atterri sur l'aéroport de Bélâbre.

Des fouilles au corps ont été effectuées – dans la bonne humeur – ce qui a permis à la douane bélâbraise de saisir quelques reblochons, un peu de neige, une montre suisse, quelques passe-montagnes et divers objets non autorisés par la commune. Un verre de grand cru millésimé d'Eau de l'Anglin a été proposé à nos valeureux montagnards.



La soirée qui a suivi l'arrivée de nos chers haut-savoyards s'est bien déroulée et le repas préparé par Sébastien Lamome a été apprécié à sa juste valeur. Retrouvailles émouvantes et chaleureuses ainsi que préparation du spectacle « Promis juré crashé. ». Un sketch tiré de « La cage aux folles » adapté par Loïc Pavageau et interprété par lui-même et Claude Maimin a été présenté au public entre le fromage et le dessert. « Renato », « Albin » et le public se sont régelés.

Le lendemain, visite du château de Bouges, déjeuner dans la brasserie l'Escale à Châteauroux puis visite de l'abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe. Journée « régalade ». Un bonheur. Suivi d'une exceptionnelle et historique aurore boréale vers minuit et demi.



Samedi 11 mai au matin, visite libre dans les rues animées de Bélâbre. Un concentré de la vie politique française sous le soleil évidemment !

Samedi après-midi, répétition de la pièce jouée par les savoyards et farniente pour les autres. Rendez-vous à 20h30 avec 140 personnes dans la salle Joséphine Baker pour le spectacle « Promis juré crashé ». Une heure et demie de sourires et de rires. Merci aux Joyeux Lurons (troupe théâtrale de Monnetier.....). À la suite de cette représentation, un buffet organisé par la municipalité et préparé par Florent Gosset, notre nouveau boucher, a été offert à l'ensemble des participants. Nouvelles rigolades. Puis coucher... une courte nuit de sommeil et déjà... l'aéroport de Bélâbre...

Bon vol à nos amis de la Haute Savoie.

Mention spéciale au pilote de ligne « Loulou » qui nous a accompagnés partout avec beaucoup d'humour et s'est même permis d'être la vedette du stage d'impro organisé samedi après-midi par la Croubadour.

Encore merci pour tous ces moments de complicité et d'amitié.  
Bon vent à tous !

## ÉTAT-CIVIL DU 14 NOVEMBRE 2023 AU 21 MAI 2024

### NAISSANCE

BELAAFOU AZNAR Issaïah, Ilyann, Jean-Pierre, né le 15 décembre 2023 à Limoges (Haute-Vienne)

### DÉCÈS

FEUILLET épouse OEUVRAY Micheline, Marthe, décédée le 28 novembre 2023 à Le Blanc (Indre)

BRUNET Jean, Olivier décédé le 28 décembre 2023 à Concremiers (Indre)

BERNARDON épouse GUGUIN Geneviève, Hélène, Marie-Louise, décédée le 26 décembre 2023 à Poitiers (Vienne)

LAUTHIER Pierre, Charles, Albert décédé le 28 janvier 2024 à Le Blanc (Indre)

BOURCIER Rémy, Marcel, André, décédé le 30 janvier 2024 à Le Blanc (Indre)

GRAUX Guy, Marcel, Gilbert, décédé le 31 janvier 2024 à Le Blanc (Indre)

COIGNARD Gilbert, Pascal, Jean, Claude, décédé le 4 avril 2024 à Bélâbre (Indre)

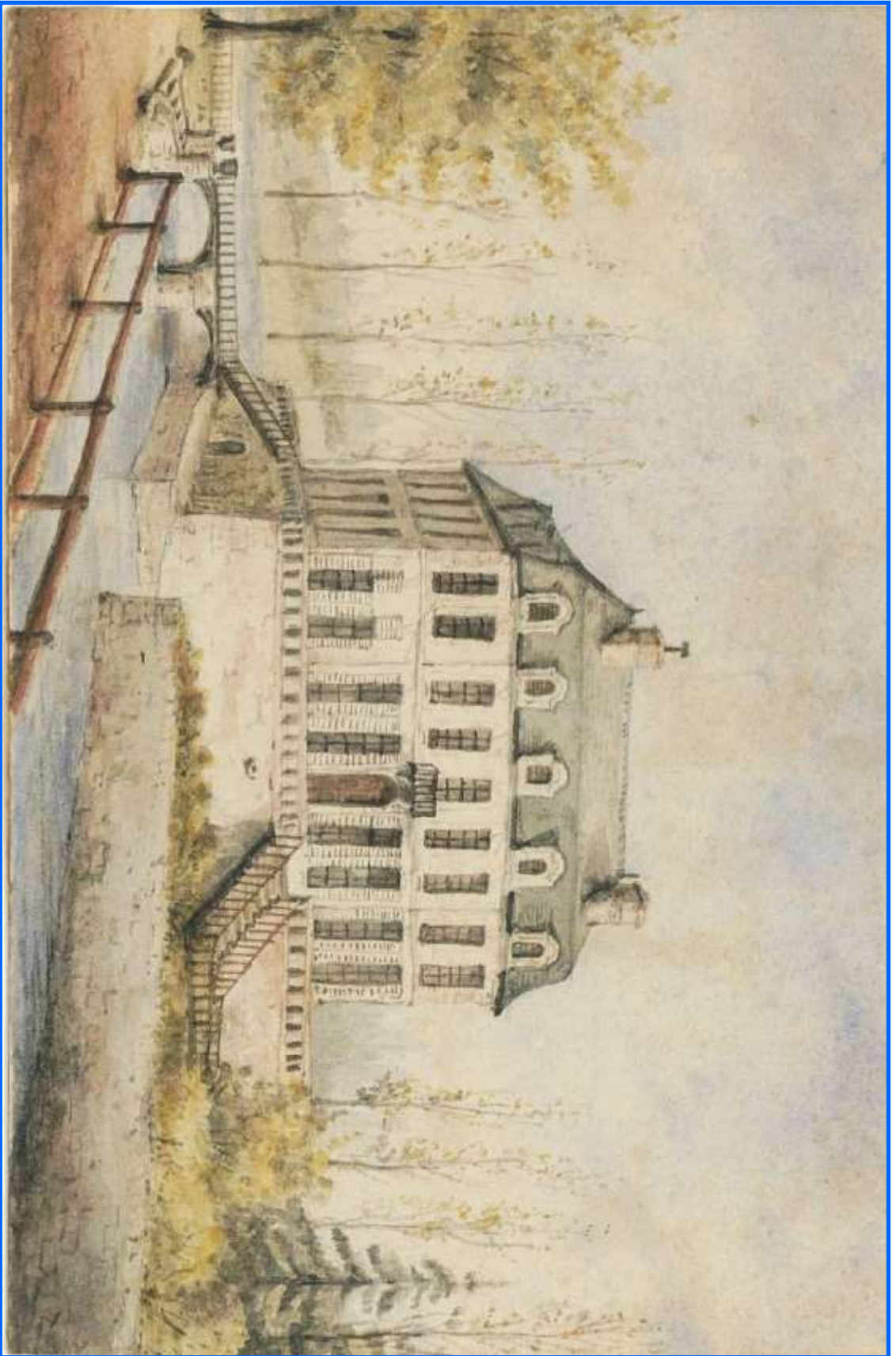
GIRAUDON épouse GRANDAZZI Viviane, Solange, décédée le 12 avril 2024 à Bélâbre (Indre)

### Horaires de la Mairie

**Lundi et jeudi  
de 8h30 à 12h15**

**Mardi, mercredi et vendredi  
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00**

**Tél : 02 54 37 61 80  
Courriel : [mairie.belabre@wanadoo.fr](mailto:mairie.belabre@wanadoo.fr)**



*Gravure du XIX ème siècle château de Bélâbre donation Mme Pineau*